

PROGRAMME

Les sciences et disciplines du texte : quelles références pour quels objets ?

Vendredi 5 novembre 2004
IUKB, Sion

- 09h00-09h45 Ouverture
Pour une interdisciplinarité des sciences et/ou disciplines des textes
Prof. Jean-Michel Adam (UNIL) & Frédéric Darbellay (IUKB)
Modérateurs : Jean-Michel Adam & Jérôme Meizoz
- 09h45-10h30 *La fiction et les textes*
Joël Zufferey, linguistique française
- 10h30-11h15 *Interdisciplinarité et dérives en narratologie*
Raphaël Baroni, linguistique française
- 11h15-11h30 Pause
- 11h30-12h15 *Un texte, c'est quelque chose qu'on lit*
Yves Erard, linguistique
- 12h15-13h00 *Un régime de textualité nomade ?*
Adrien Guignard, littérature française
- 13h00-14h30 Repas à l'IUKB
- 14h30-15h15 *Le texte ethnographique : une lecture en tension entre littérature et épistémologie*
Lorenzo Bonoli, philosophie
- 15h15-16h00 *Les chemins de traverse de la mythocritique*
Christophe Imperiali, littérature française
- 16h00-16h15 Pause
- 16h15-17h00 *Quelles approches pour l'analyse du discours radiophonique d'information ?*
Nicole Jufer, linguistique française
- 17h00-17h45 *Construction discursive publicitaire des identités sexuées. Pour une analyse sémiolinguistique critique des discours.*
Stéphanie Pahud, linguistique française

Samedi 6 novembre 2004
UNIL, BFSH 2, salle 3032

Modérateurs : Jean-Michel Adam & Gilles Lugin

- 08h30-09h15 *Approche discursive et sémiolinguistique de la publicité rédactionnelle*
David Tolivia, linguistique française
- 09h15-10h00 *L'analyse de la construction discursive des émotions dans le débat
parlementaire : quelle(s) définition(s) du texte pour quelles implications
méthodologiques ?*
Raphaël Micheli, linguistique française
- 10h00-10h30 Pause
- 10h30-11h15 *Dissonances théoriques et polyphonies textuelles : interrogations autour de
l'hétérogénéité constitutive du récit de voyage*
Samuel Thévoz, littérature française
- 11h15-12h00 *Pour une esthétique de la traduction*
Arno Renken, littérature allemande
- 12h00-13h00 Discussion de clôture en commun
- 13h00 Repas au Restaurant de Dorigny

DESCRIPTIF ET BIBLIOGRAPHIES DES EXPOSES

JOËL ZUFFEREY

La fiction et les textes

De nos jours, le nom de Jean-Pierre Camus, évêque de Belley (1584-1652), est tombé dans l'oubli. Certes les historiens de la littérature française citent encore volontiers l'écrivain — qui demeure pourtant, avec Urfé et Charles Sorel, un des auteurs de **fiction narratives** les plus importants de la première moitié du XVII^e siècle. [...] On dénombre ainsi, pour ne s'en tenir qu'à la **fiction romanesque**, trente-cinq romans et vingt et un recueils de récits courts. Soit un total de trente mille pages. (Godenne 1973 : V et X ; je souligne)

« Récits fictionnels » lâchent sans réserve R. Godenne et d'autres critiques modernes à propos des recueils camusiens. Le jugement contredit pourtant l'avis exprimé par certains lecteurs éclairés, contemporains de l'auteur : « narrations véritables » soutient en particulier Sorel (1664). Comment se fait-il qu'un même corpus de textes puisse donner lieu à des évaluations si divergentes ? A cette question, nous voulons répondre en deux temps :

1. En premier lieu, et en laissant de côté le cas particulier de J.-P. Camus, nous souhaiterions réfléchir sur la place généralement accordée au texte dans les théories modernes qui visent à définir la fiction (par ex. Hamburger (1957), Searle (1975), Cohn (1999)). Théorisation indépendante des textes, illustration au moyen de corpus *ad hoc* sont deux problèmes de méthode récurrents qui nuisent à la compréhension des faits de fiction dans leur diversité. Ce constat nous invite à reconsidérer la place qu'il convient de réserver aux textes dans l'analyse.

2. Ce problème de méthode, nous voulons le traiter dans un second temps plus concrètement, les nouvelles camusiennes devant alors servir d'exemple. Partant de l'idée que tout texte est un objet culturel qui, dans sa matérialité propre, communique une intention, nous discernons trois lieux par lesquels doit passer l'étude de la fictionnalité dans les textes :

(i) Nous pensons, dans un esprit bakhtinien, qu'un texte n'est jamais un objet absolument singulier. Intégré à des institutions de la parole qui le structurent, le texte se voit conféré une identité sociale censée véhiculer une intention. C'est ici le genre du discours qu'il importe de cerner (*cf.* Bronckart 1996).

(ii) Mais les formes textuelles ne sont jamais pleinement contraintes par le genre. Par conséquent, il importe de décrire comment le genre est actualisé par le texte et d'observer si ce dernier parvient, à travers une réalisation originale, à infléchir les intentions communicatives rattachées par convention au genre (*cf.* Schaeffer 1989).

(iii) Finalement, si l'expertise générique permet de préciser ce pour quoi le texte se donne, il reste cependant à savoir ce pour quoi les lecteurs effectivement le prennent. L'attention doit alors porter sur la circulation matérielle du document dans l'espace social (*cf.* Chartier 1987 et 1995).

En définitive, malgré la place essentielle que nous accordons au texte dans l'analyse, nous sommes amenés à conclure qu'il n'est pas approprié d'identifier la fiction à un *fait textuel*, mais qu'il faut la considérer en tant que *fait communicationnel*. Nous nous prononcerons, en fin de propos, sur l'appartenance disciplinaire de la démarche préconisée.

Eléments bibliographiques

BRONCKART, J.-P. (1996) : *Activité langagière, textes et discours : pour un interactionisme socio-discursif*, Paris, Delachaux et Niestlé.

CHARTIER, R. (1987) : « Avant-propos », in *Les Usages de l'imprimé (XV-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, pp. 7-20.

— (2001) : « Lectures et lecteurs "populaires" de la Renaissance à l'âge classique », in *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, (¹1995), C. Guglielmo & R. Chartier (dir.), Paris, Seuil, coll. Points, pp. 337-354.

COHN, D. (2001) : *Le Propre de la fiction*, Paris, Seuil, coll. Poétique, (¹1999).

GODENNE, R. (éd.) (1973) : « Introduction », in *Jean-Pierre Camus. Les Spectacles d'horreur*, (¹1630), Genève, Slatkine Reprints.

HAMBURGER, K. (1986) : *Logique des genres littéraires*, trad. P. Cadiot, Paris, Seuil, coll. Poétique, (¹1957).

SCHAEFFER, J.-M. (1989) : *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, coll. Poétique.

SEARLE, J. R. (1982) : « Le statut logique du discours de la fiction », *Sens et expression : Etudes de théorie des actes de langage*, trad. et préf. J. Proust, Paris, Minuit, (¹1975), pp. 101-119.

SOREL, Ch. (1970) : *La Bibliothèque française*, Genève, Slatkine Reprints, (¹1667).

Interdisciplinarité et dérives en narratologie

La narrativité est le type de discours qui a été le plus étudié, allant jusqu'à produire un courant d'analyse qui lui est entièrement consacré, la narratologie, qui connut son heure de gloire en France pendant la période structuraliste. Cette fascination pour toutes les formes de récits, quel que soit le système sémiotique qui prend en charge le discours narratif, tient certainement à l'objet commun qui les définissent. Cet objet, qui vise la représentation de l'action humaine, a conduit de nombreux narratologues à se servir de théories de l'action plus ou moins complexes – importées d'autres disciplines ou élaborées pour les besoins de l'analyse – pour décrire la structure interne des récits. L'approche décontextualisée de la Nouvelle Critique – notamment la « logique du récit » de Bremond et l'analyse « actantielle » de Greimas – a poussé cette tendance à son extrême, finissant par identifier la structure « profonde » du récit avec le développement de « segments existentiels » plus ou moins complexes (cf. Larivaille 1974).

La même tendance s'observe dans le domaine de la psychologie cognitive et des recherches en intelligence artificielle qui, avec les notions de « schéma » et de « script » (cf. Schank & Abelson ; Mandler & Johnson ; Fayol ; etc.), tentent d'expliquer le phénomène de la compréhension et de la mémorisation des récits en se fondant sur des schèmes actionnels ou interactionnels qui représentent à la fois des compétences partagées par les interlocuteurs et des propriétés structurales des textes. Dans certains cas, la tendance à associer théorie de l'action et narratologie est allée jusqu'au point où ces deux disciplines ont fusionné : analyser l'action revient à analyser un récit et vice-versa. Les travaux récents de Paul Ricœur et de Bertrand Gervais mettent en évidence le fait qu'aujourd'hui, on ne peut plus traiter le récit sans s'appuyer sur une théorie (ou une sémantique) de l'action et, inversement, on ne peut plus analyser l'action humaine sans mettre en évidence les configurations narratives qui la sous-tendent.

Ces diverses tendances qui tentent, d'une manière ou d'une autre, de faire fusionner deux disciplines des sciences humaines habituellement séparées – la philosophie de l'action et les théories du récit (cf. Van Dijk) – ne sont pas sans présenter, malgré tout, certains risques de dérives, et c'est sur ce danger que nous voudrions insister dans cette présentation. En effet, le récit, en tant que médiation symbolique entre des allocutaires, présente certaines spécificités qui attribuent aux structures actionnelles prises en charge par le discours une fonctionnalité spécifique. La sélection d'actions susceptibles de retenir l'intérêt du récepteur et de former une intrigue, mais également la virtualité d'une déformation stratégique et provisoire de la représentation pour atteindre le même objectif, c'est-à-dire assurer la pertinence du discours et définir une totalité structurée, sont autant d'effets du récit qu'une approche focalisée exclusivement sur la structure des segments existentiels pris en charge par ce dernier ne permet pas d'expliquer.

Il s'agit de prendre en compte la dimension pragmatique du récit en tant que discours situé dans un contexte interactif spécifique afin d'éviter de réifier les « structures narratives » et de perdre de vue leur fonction dynamique. L'action conjonctive d'un « sujet opérateur » visant un « objet » ne forme une intrigue que dans la mesure où elle est susceptible d'intriguer un allocutaire, de susciter sa curiosité concernant le dénouement attendu de cette action. C'est par la mise en évidence de ces « fonctions émotionnelles » qu'il est possible d'associer aux événements racontés (curiosité, suspense, surprise) que Brewer, dans le prolongement des travaux de Sternberg, a renouvelé les recherches en psychologie cognitive sur le récit. Ainsi que le constate Fayol, l'acceptabilité du récit dépend, « pour des sujets relativement cultivés,

de conditions extérieures à celui-ci – pertinence ou intérêt des événements relatés – et de caractéristiques internes liées à son organisation – opposition ouverture/clôture par exemple » (1985 : 18). C’est cette dimension « pragmatique » du récit qui permet de saisir la « fonction narrative » des actions polémiques ou des actions planifiées et difficiles et la raison pour laquelle un récit s’embraye généralement par la transgression d’une routine. Alors que la sémantique de l’action telle qu’elle est exploitée dans la vie quotidienne sert essentiellement à coordonner les actions des sujets en présence, cette sémantique dans un cadre narratif donne surtout l’occasion au narrateur ou à l’auteur de mettre en scène des tensions interactives dont l’issue reste incertaine jusqu’au dénouement du discours. La narratologie structuraliste, en s’appuyant sur une sémantique de l’action isolée du contexte discursif de son actualisation, en est venue à définir des « séquences narratives » qui n’ont plus grand chose à voir avec le phénomène de la mise en intrigue.

Bibliographie sélective

- Adam, J.-M. (1997), *Les Textes: types et prototypes*, Paris, Nathan.
- Baroni, R. (2002), “Le Rôle des scripts dans le récit”, *Poétique*, n° 129, p. 105-126.
- Baroni, R. (2002), “Incomplétudes stratégiques du discours littéraire et tension dramatique”, *Littérature*, n° 127, p. 105-127.
- Baroni, R. (à paraître), “"Ainsi soit-il !" Divergences entre les tensions endo-narratives et narratives”, *Recherches Sémiotiques / Semiotic Inquiry*.
- Bremond, C. (1973a), *Logique du récit*, Paris, Seuil.
- Brewer, W., and E. Lichtenstein (1982), “Stories Are to Entertain: A Structural-Affect Theory of Stories”, *Journal of Pragmatics*, n° 6, p. 473-486.
- Fayol, M. (1985), *Le Récit et sa construction*, Neuchâtel & Paris, Delachaux & Niestlé.
- Gervais, B. (1990), *Récits et actions: pour une théorie de la lecture*, Longueuil, Le Préambule.
- Greimas, A. J. (1966), *La Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, Larousse.
- Larivaille, P. (1974), “L’analyse (morpho)logique du récit”, *Poétique*, n° 19, p. 368-388.
- Mandler, J., & N. S. Johnson (1977), “Remembrance of things parsed: story structure and recall”, *Cognitive Psychology*, n° 9, p. 111-151.
- Petit, A., & R. Baroni (2000), “Dynamique du récit et théorie de l’action”, *Poétique*, n° 123, p. 353-379.
- Revaz, F. (1997), *Les Textes d’action*, Paris, Librairie Klincksieck.
- Ricoeur, P. (1983), *Temps et récit I*, Paris, Seuil, coll. Points.
- Schank, R., & R. Abelson (1977), *Scripts, Plans, Goals and Understanding: an Inquiry into Human Knowledge Structure*, Hillsdale (N.J.), Lawrence Erlbaum Associates.
- Sternberg, M. (1992), “Telling in time (II): Chronology, Teleology, Narrativity”, *Poetics Today*, n° 13, p. 463-541.
- Van Dijk, T. (1976), “Philosophy of action and theory of narrative”, *Poetics*, n° 5, p. 287-338.

Adresse

Raphaël Baroni
Av. de Beaulieu 7
1004 Lausanne
(021) 624 32 26
raphael.baroni@bluewin.ch

YVES ERARD

Un texte c'est quelque chose qu'on lit

1. Introduction

Contrairement à beaucoup de doctorantEs en Lettres, mon objet d'étude n'est pas constitué de textes, mais d'images vidéo. Ma démarche ne relève donc pas, à proprement parler de la philologie ni de la linguistique textuelle. S'il fallait absolument trouver une parenté, elle serait à chercher du côté de l'ethnologie. Je ne vous apprendrai donc rien sur l'objet d'étude "texte" en lui-même. Par contre, j'aimerais vous présenter une manière un peu différente de l'aborder.

Cette approche s'inspire de la philosophie de Wittgenstein, plus précisément de la méthode des jeux de langage. Qu'est-ce qu'un "jeu de langage" ? "Le «jeu de langage» c'est la langue de l'enfant qui commence à utiliser les mots" (Wittgenstein, 1965, p. 67). Qu'est-ce que la méthode des jeux de langage ? "L'étude des « jeux de langage », c'est l'étude des formes primitives du langage ou des langues primitives" (Wittgenstein, 1965, p. 67). Prenons un exemple : Qu'est-ce qu'on peut dire de ces images ? Ou plutôt, qu'est-ce que je peux dire de ces images qui puissent intéresser des gens dont le texte est l'objet d'étude ?

2. La méthode des jeux de langage

Le Cahier bleu (Wittgenstein, 1965) commence par l'interrogation suivante : "qu'est-ce que le sens d'un mot ?". Pour répondre à cette question Wittgenstein va substituer l'interrogation sur le substantif par une interrogation sur le jeu de langage "explication du sens d'un mot". Pourquoi ? "Qu'on nous pose des questions telles que : « Qu'est-ce que la distance ? Qu'est-ce que le sens ? Qu'est-ce que l'unité ? » Et nous demeurons bouche bée. Nous sentons qu'il faudrait définir et désigner, et nous en sommes incapables. (Nous sommes en présence d'une des principales causes de la confusion philosophique : essayer, derrière le substantif, de trouver la substance.)

Nous demander alors ce que peut-être l'explication du sens présente un double intérêt. La question « Qu'est-ce que le sens ? » est ramenée apparemment à notre niveau ; car pour saisir le sens du terme « sens » il faut évidemment comprendre ce qu'est l'explication du sens. L'étude logique de l'expression « explication du sens » nous aidera à définir le mot «sens» et écartera la tentation de rechercher une chose que nous appellerions « sens »" (Wittgenstein, 1965, p. 45).

Faisons de même avec la question « qu'est-ce qu'un texte ? ». Selon le raisonnement de Wittgenstein, il n'y aurait pas d'objet texte qui corresponde au mot texte (ce qui n'empêche pas qu'on puisse désigner un objet avec le mot texte). Il n'y a pas non plus de définition univoque du mot texte. "Nous sommes à l'évidence incapable de préciser et de circonscrire les concepts dont nous nous servons, non-pas du fait que nous ignorons leur définition réelle, mais du fait qu'ils ne comportent pas de « définition » réelle." (Wittgenstein, 1965, p. 79). Quel est donc le sens du mot « texte » ? "Et si l'on nous demande de donner un nom à ce qui anime le signe, nous dirons que c'est son utilisation" (Wittgenstein, 1965, p. 50). Un des énoncés les plus fameux de Wittgenstein : le sens c'est l'usage. Mais qu'est-ce qu'il veut vraiment dire par là et qu'est-ce qu'implique cette définition du sens ?

Premier point fondamental : cette affirmation n'a pas valeur de conception théorique. Elle n'a d'utilité que dans la mesure où elle est la manière la plus neutre et la moins dangereuse de répondre à la question "qu'est-ce que le sens ?" et dans la mesure où elle permet d'éviter de

chercher une chose qui correspondrait au mot ou une définition verbale univoque qui renverrait à une signification qui doublerait le mot.

Deuxième point : Wittgenstein joue avec le mot usage et son double sens d' « habitude » et d' « utilisation ». La conception de l'usage chez Wittgenstein a un air de famille avec la conception bourdieusienne d'habitus, structuré (habitude) et structurant (utilisation). Le sens, défini comme usage, est donc un sens pratique.

Troisième et dernier point : réduire le sens d'un mot à son usage, substituer la question sur le sens d'un mot par une question sur un jeu de langage comme passer du mot « sens » au jeu de langage « expliquer le sens » conduit à une description anthropologique des pratiques humaines parce qu'en définitive le sens est pris dans un réseau d'activités et en définitive dans la vie en général. "Ainsi vous dites que la conformité des vues humaines décide de ce qui est vrai et de ce qui est faux ? Est vrai et faux ce que les hommes disent l'être ; et il s'accordent dans le langage qu'ils emploient. Ce n'est pas la conformité d'opinion, mais de forme de vie." (Wittgenstein, 1961, p. 211).

Lire un texte

Pour Wittgenstein, le mot «texte» ne prend pas sens par rapport à un objet (Est-ce qu'une recette de cuisine est un texte ? Est-ce que les mots d'un panneau indicateur sont un texte ? Est-ce que la composition d'un produit sur son emballage est un texte ? Est-ce qu'un tag est un texte ? Est-ce que tout ce qui est écrit est un texte ?). Inutile de chercher la substance derrière le substantif, il n'y a pas un objet et un seul qui puisse correspondre au mot texte.

Le mot « texte » ne renvoie pas non plus à une signification qui lui serait associée. Pour Wittgenstein, quelque signification (image mentale, représentation, etc.) que l'on puisse attacher au mot « texte » ne peut être qu'un autre signe. La signification du dictionnaire n'est, par exemple, que la mise en rapport d'un mot avec d'autres mots. Le sens du mot «texte» c'est son usage. Et quel est l'usage du mot texte ? J'ai demandé à mon fils (5,5 ans) ce qu'était un texte, il m'a répondu : "un texte c'est quelque chose qu'on lit". En d'autres termes, il a réduit le sens du mot texte à un usage.

La méthode des jeux de langage implique deux réductions : La première réduit la question « qu'est-ce qu'un texte ? » à la question « qu'est-ce que lire un texte ? ». Le sens relève alors d'une pratique qui, même si elle ne couvre pas tous les usages du mot « texte », en couvre au moins une partie. La deuxième réduction va nous mener aux jeux de langage. La pratique « lire un texte » n'est pas la même à l'école enfantine, à l'école primaire, au collège, au gymnase, à l'université. Pourtant, ces pratiques ont un rapport entre elles. Un rapport du plus simple au plus compliqué. Wittgenstein propose de réduire une activité hautement complexe comme celle de la lecture universitaire à une pratique plus simple en supposant qu'elle lui a donné naissance. Le raisonnement est le suivant : si je devais décrire ce que c'est que conduire une voiture, je pourrais m'asseoir sur le siège passager et observer une personne qui conduit. Est-ce que j'arriverais alors à comprendre quelque chose à la conduite ? Difficilement. Par contre, si j'observe une leçon de conduite j'aurai accès à des formes de conduites plus simples. Poser des questions à un conducteur chevronné ne me servirait guère plus. Il sait, certes, conduire, mais n'a plus une idée très claire de comment il le fait. L'abîme est grand entre le moment où l'on tente de reconstituer les 2 dernières minutes où nous roulions à 120 Km/h sur l'autoroute parce qu'on pensait à autre chose et le moment où l'on essaie tant bien que mal de se rappeler quelle est la pédale des gaz et quelle est la pédale des freins.

Le jeu de langage « lire un texte »

Le petit film que je vous ai montré n'est pas une illustration de la signification du mot « texte ». Ce n'est pas non plus la mise en contexte de l'expression « lire un texte ». Non. Toute cette séquence EST le sens de l'expression « on lit encore une fois ». « Cela signifie à la fois que toute forme de vie (humaine) intègre nécessairement une composante langagière, comme il est évident, et, réciproquement, que tout jeu de langage comporte nécessairement un versant non-linguistique : telle est en effet la conséquence, au niveau des jeux de langage, du principe des relations internes. “Ne te mets pas en peine de quelque chose qui accompagnerait le langage“ : car le langage l'inclut déjà, comme il inclut la distinction, et l'unité du linguistique et du non linguistique. La limite séparant le langage du non-langage, le “jeu“ et la “forme de vie“, se trouve ainsi rompue [...] » (Nicolet, 1989, p. 113). Que les circonstances soient la signification justifie le recours à des images. Que nous montrent-elles du jeu de langage « lire un texte » ?

A l'origine, « lire un texte » n'implique pas du tout savoir lire. On peut se faire lire un texte. Avant d'être une activité solitaire, « lire un texte » est une activité à plusieurs, une activité dialogique. Intertextualité entre connaissance de l'adulte et connaissance de l'enfant. Le sens c'est l'usage et l'usage est une institution. L'institution, ou la forme de vie qui, en dernier recours, donne sens au jeu de langage « lire un texte » est la famille avant d'être l'école. « Lire un texte », c'est d'abord entendre la voix de sa maman ou de son papa avec l'investissement affectif qu'implique souvent cette relation. Cette atmosphère n'est pas une nuance du jeu de langage, mais fait entièrement partie de ce que veut dire « lire un texte ». Pas étonnant, dès lors, que des étudiants universitaires à qui l'on demande de disséquer des textes ressentent cette pratique comme personnellement mutilante.

Les premiers livres sont souvent des livres d'images. Quand on observe la séquence vidéo, les moments où l'on pointe l'image et les moments où l'on raconte l'histoire sont clairement distincts. Distinction qui ressemble furieusement aux deux genres "description" et "récit" dont l'origine se retrouve, pour le premier genre, dans la pratique de l'imagier et, pour le deuxième genre, dans la lecture à haute voix. Enfin, et c'est peut-être là l'élément le plus important, le jeu de langage « lire un texte » est une occasion fondamentale pour l'enfant d'entrer dans le langage. Dans la séquence, Angel a l'occasion d'apprendre la différence entre « être content » et « être surpris ». Cet apprentissage ne se fait pas en relation à une émotion qu'il ressentirait mais par l'intermédiaire d'un récit. La maman va corriger Angel quand il va dire « il est content » à la place de « il est surpris ». Dans le jeu de langage de l'attribution d'un sentiment, Angel ne suit pas la bonne règle, autrement dit n'applique pas correctement la règle du jeu de langage « être content ». Sa maman le corrige en énonçant la règle.

En comparant le jeu avec le langage, Wittgenstein veut souligner le fait que le langage est une activité gouvernée par des règles. « Suivre une règle » est une pratique, comme pouvoir appliquer correctement l'expression « être content » ou « être surpris » comme le fait Angel dans le jeu de langage « lire un texte ». C'est dire à quel point le récit est fondamental pour notre apprentissage des états d'âme. Au fondement des expressions « être content » et « être surpris », il n'y a pas un sentiment mais un jeu de langage. Ici ce jeu de langage renvoie à l'autre jeu de langage « lire un texte ».

Je m'arrête là parce que cet exemple veut illustrer la méthode des jeux de langage plutôt que ce jeu de langage particulier. Malgré cela, ces images montrent à mon avis l'importance du jeu de langage "lire un texte" dans l'acquisition du langage et au combien les récits sont au fondement de notre appréhension de la vie. Combien de temps passe-t-on à lire des histoires à

des enfants ? Beaucoup. En tout cas, plus qu'à leur expliquer ce qu'est un caillou ou une feuille verte. Remarque qui rééquilibre peut-être l'importance des études littéraires vis-à-vis de la chimie ou de la biologie, raison pour laquelle nous n'avons pas à rougir de notre perspective herméneutique.

Bibliographie

Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris : Ed. de minuit, 1980.

Pennac Daniel, *Comme un roman*, Paris : Gallimard, 1992.

Wittgenstein Ludwig, *Le cahier bleu* ; et *Le cahier brun* : études préliminaires aux "Investigations philosophiques". Suivi de Ludwig Wittgenstein / par Norman Malcolm, Paris : Gallimard, 1965.

Wittgenstein Ludwig, *Tractatus logico-philosophicus*; suivi de, *Investigations philosophiques* ; introd. de Bertrand Russell, Paris : Gallimard, 1961.

ADRIEN GUIGNARD
doctorant FNRS

Un régime de textualité nomade ?

« En lisant des romans, nous fuyons l'angoisse qui nous saisit lorsque nous essayons de dire quelque chose de vrai sur le monde réel. Telle est la fonction thérapeutique de la narrativité et la raison pour laquelle les hommes, depuis l'aube de l'humanité, racontent des histoires. Ce qui est d'ailleurs la fonction des mythes donner forme au désordre de l'expérience »

U. Eco

A l'évidence, il n'est pas de poétique au sens aristotélicien du récit de voyage : celui-ci resterait donc moins « philosophique ». On le sait encore mieux depuis les *Temps et récit* : la mimésis d'Aristote implique une opération de configuration et « répond au besoin d'imprimer le sceau de l'ordre sur le chaos, du sens sur le non-sens, de la concordance sur la discordance » (Ricoeur).

Une thèse relativement récente (1997) semble permettre d'interroger la légitimité de la relégation du texte d'un récit de voyage hors du champ de la poétique dite « essentialiste ». Il s'agit de : *Le voyageur, le monde et la bibliothèque* par C. Montalbetti. La spécialiste de G. Genette, commentant les passages 1451 et 1459 de la *Poétique* convient que : « Le seul type de texte qui se livre à l'opération de reconfigurer le monde sans forme c'est précisément le texte de fiction ». Pourtant, à partir d'analyses textuelles aussi fines que spectaculaires (voire spéculaires), l'auteure constate que, ponctuellement (voire de manière pléthorique et surtout, pour elle : symptomatique), le texte du récit de voyage met en place des stratégies de fiction comme instruments de diction du réel parcouru. Mon exposé voudrait interroger plus avant certaines propositions du livre pour le moins audacieux de Montalbetti.

1. Il s'agit d'abord de se demander quels sont les bénéfices d'une lecture qu'on appellera « référentialiste » du récit de voyage (je note ici mon opinion : il s'agit de la lecture la plus pratique, pratiquée et reconnue). Si je sais, par exemple, que la lune qui clôt les *Mémoires d'outre-tombe* est impossible selon le calendrier ou que Chateaubriand n'a pas vu les chutes du Niagara qu'il décrit pourtant : quels bénéfices réels puis-je tirer de ces moments poétiques d'un texte ?

Dois-je me contenter de constater que le texte est faux ? Dois-je me contenter de me demander pourquoi il est faux ? Sont-ce là des questions pertinentes ?

2. A partir de quelques récits de voyage en Suisse (mon corpus de travail), on constatera que le narrateur (autodiégétique, donc) rencontre constamment des bergers sortis des bucoliques (non pas de la dure réalité agricole de notre terroir, des Julie, des Saint-Preux, non pas de « simples » citoyens de Clarens enregistrés – ou enregistrables – à l'état civil). Partant, quelles conséquences pour le projet référentiel (dire le monde et les personnes, non pas construire un monde et ses personnages) ?

3. Le livre de Montalbetti inquiète à n'en pas douter la lecture « référentialiste ». On doit pourtant interroger quelques unes de ses propositions.

Je ne peux pas discuter l'assise sophiste de son livre : le sophisme est une position qu'on peut bien partager : s'en remettre à Gorgias (thèse de l'indicible du monde) est, depuis le 5^{ème} siècle une position que je veux croire estimable. Par contre, conclure que, dans le récit de voyage, la fiction règne et disqualifie constamment la possibilité même de dire réel, appelle quelques grossières nuances historiennes et anthropologiques. La fiction comme instrument

de diction du réel voyagé relève d'une théorie de la connaissance qui s'actualise diversement selon les époques, les courants littéraires et les subjectivités. A partir d'exemples cités en 2., je souhaite montrer que rencontrer Julie (ou Saint-Preux) ne nous apprend pas que le voyageur (le narrateur autodiégétique, donc) n'a pas vu Clarens, au contraire...

Réf. princ. : Montalbetti, Christine *Le Voyage, le monde et la bibliothèque*, Paris, PUF, coll. Ecriture, 1997.

LORENZO BONOLI

Le texte ethnographique : une lecture en tension entre littérature et épistémologie

Mon exposé vise à mettre en évidence une forme de *tension* qui caractérise la lecture des textes scientifiques factuels, tels que les textes ethnographiques ; une tension qui ne peut être analysée qu'à travers une démarche interdisciplinaire capable d'articuler une approche linguistico-littéraire des textes et de leur lecture avec une approche épistémologique du fonctionnement du langage et de la connaissance.

L'interrogation à l'origine de mon exposé est la suivante : de quelle façon lit-on ou devrait-on lire les textes ethnographiques pour que leur prétention référentielle et cognitive soit pleinement respectée ?

Afin d'esquisser une réponse, il est inévitable de prendre pour point de départ les nombreuses théories de la lecture qui ont vu le jour depuis les années septante (Iser, Jauss, Eco, Ricœur, Gervais, Dufays, Jouve), lesquelles, cependant, ont concentré leur attention presque exclusivement sur les textes littéraires, des textes qui n'affichent pas les mêmes prétentions référentielles et cognitives que les textes ethnographiques. De cette façon, nous sommes obligés de nous poser la question de savoir jusqu'à quel point la lecture de ces textes peut être assimilée à la lecture d'un texte de littérature et en quoi, par contre, elle diverge de cette dernière.

Dans mon exposé, je chercherai dans un premier temps à montrer les similitudes : en particulier, dans un cas comme dans l'autre la lecture conduit à la construction d'un monde textuel à partir des instructions fournies par le texte. Dans un second temps, je me concentrerai sur les spécificités de la lecture des textes ethnographiques. En particulier, ce genre de texte exige de la part du lecteur qu'il souscrive à des présupposés de lecture spécifiques: le lecteur doit pouvoir présupposer d'une part une *relation référentielle* avec un objet préexistant et indépendant du texte, et d'autre part une *transparence cognitive* des modèles construits par le texte qui devraient pouvoir représenter des réalités extralinguistiques. Cependant, de tels présupposés ne peuvent être assumés sans réserves, et cela suite aux réflexions épistémologiques contemporaines sur le fonctionnement du langage et de la connaissance qui ont été développées aussi bien en philosophie (Quine, Davidson, Rorty, Ricœur, Borutti, Borel) qu'en anthropologie (Geertz, Clifford, Fabietti, Kilani), et qui ont souligné le travail de construction et de transformation que toute mise en texte opère sur les données extralinguistiques. Il apparaît ainsi nécessaire de compléter les deux présupposés précédents par un troisième qu'on pourrait définir de *circonspection épistémologique*. Cette dernière notion met en évidence le fait que l'acceptation des premiers deux présupposés est soumise à une évaluation constante qui se réalise dans le cours même de la lecture, et qui fait intervenir la conception du langage et de la connaissance du lecteur.

Il en résulte que la lecture des textes ethnographiques se trouve ainsi caractérisée par une tension entre un « se laisser prendre » par le texte et le monde que ce dernier déploie devant le lecteur – ce qui la rapproche en ce sens de la lecture des textes littéraires – et la nécessité permanente pour le lecteur d'évaluer épistémologiquement la construction du monde proposé par le texte et, le cas échéant, de mettre un frein à sa crédulité.

Bibliographie

- BOREL Marie-Jeanne, 1995 (1990), « Le discours descriptif: le savoir et ses signes », in *Le discours anthropologique*, J.-M. Adam, M.-J. Borel, C. Calame et M. Kilani (éd), Lausanne, Payot, pp. 21-64.
- BORUTTI Silvana, 1999, *Filosofia delle Scienze Umane*, Milano, Bruno Mondadori.
- CLIFFORD James et MARCUS George E. (éd), 1986, *Writing Culture. Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley Los Angeles, University of California Press.
- DAVIDSON Donald, 1993 (1984), *Enquêtes sur la vérité et l'interprétation*, Nîmes, Jacqueline Chambon.
- DUFAYS Jean-Louis, 1994, *Stéréotype et lecture*, Liège, Margada.
- ECO Umberto, 1979, *Lector in fabula*, Milano, Bompiani.
- FABIETTI Ugo, 1999, *Antropologia culturale: l'esperienza e l'interpretazione*, Bari, Laterza.
- GEERTZ Clifford, 1988, *Works and Life, The Anthropologist as Author*, Stanford, University Press.
- GERVAIS Bertrand, 1990, *Récits et action: pour une théorie de la lecture*, Québec, Le Préambule.
- ISER Wolfgang, 1985 (1976), *L'acte de la lecture*, Bruxelles, Margada.
- JAUSS Hans-Robert, 1978, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard.
- JOUVE Vincent, 1983, *La lecture*, Paris, Hachette.
- KILANI Mondher, 1999, « Fiction et vérité dans l'écriture anthropologique », in *Construire le savoir anthropologique*, F. Affergan (éd), Paris, P.U.F., pp. 83-104.
- RICOEUR Paul, 1983/1984/1985, *Temps et récit I/II/III*, Paris, Seuil.
- RICOEUR Paul, 1986, *Du texte à l'action*, Paris, Seuil.
- RORTY Richard, 1990 (1979), *L'homme spéculaire*, Paris, Seuil.
- QUINE Willard Van Orman, 1977 (1960), *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion.

CHRISTOPHE IMPERIALI

Les chemins de traverse de la mythocritique

Du fait de la grande diversité des domaines qu'elle couvre, l'étude diachronique d'un mythe littéraire engage naturellement celui qui s'y attache à de fréquents repositionnements théoriques. Nulle théorie ne saurait régir à elle seule l'approche d'un corpus si large et si éclaté que celui-ci, et la question des outils à mettre en œuvre représente l'un des principaux écueils d'une telle démarche. En effet, il semble bien que chaque étape de la stratification du mythe doive faire l'objet d'une approche singulière qui nécessite, à chaque fois, une réflexion théorique spécifique.

Pour cerner de plus près ces difficultés, je me concentrerai sur le mythe de Perceval, objet de mes recherches.

Abordé dans une perspective diachronique, ce mythe présente des périodes fort diverses : très en vogue au Moyen Age, il traverse ensuite un désert de plusieurs siècles avant de resurgir, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, sur une scène littéraire qu'il ne quittera plus guère. A partir de ces seules articulations, on voit déjà surgir plusieurs approches méthodologiques fondamentalement différentes.

Pour sonder avec pertinence l'itinéraire médiéval de Perceval, il conviendrait de recourir à certains outils propres à la philologie, voire à la manuscriptologie, dans l'optique de cerner avec finesse les questions d'établissement du texte et les jeux d'influences qui se dessinent d'un texte à l'autre : la question des sources d'un auteur est toujours fondamentale au Moyen Age, de même que celle du contexte dans lequel il écrit, qui est susceptible d'influencer notablement la lecture qu'il donne d'un personnage.

L'enquête à mener sur la période où Perceval disparaît presque complètement de la littérature donne lieu à une approche qui tire nettement du côté de l'histoire des idées : c'est l'attitude de toute une période (de la Renaissance aux Lumières) face à une autre (le Moyen Age) qui est en cause : des terrains comme la littérature de colportage ou les vastes entreprises « vulgarisatrices » telles que la Bibliothèque Universelle des Romans, qui sont les seuls où quelques chevaliers apparaissent çà et là, sont plus étudiées par les historiens que par les littéraires. Pourtant, dans le cadre d'une étude littéraire, il faudra s'interroger sur les motifs et les modalités de ce retour d'éléments médiévaux dans ces textes qu'une frontière quasi imperméable sépare de la « haute littérature ».

Inutile d'aller plus loin pour prouver cette évidence : les fluctuations d'un mythe à travers les siècles et les courants littéraires appellent un regard également fluctuant.

Mais ce n'est pas là que réside, me semble-t-il, le lien le plus riche entre la démarche mythocritique et d'autres disciplines du texte. Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'anthropologie et la psychanalyse commencent à se préoccuper du mythe de Perceval. Cet intérêt nouveau donne lieu à une sorte de double échange : d'un côté, les analyses fournies par ces disciplines influencent la création littéraire ; d'un autre côté, les œuvres passées sont réinterprétées à la lumière de ces approches nouvelles. On ne compte plus les articles de médiévistes qui relisent tel ou tel épisode de Chrétien de Troyes en termes psychanalytiques ou anthropologiques. Cette double relation n'est pas sans induire une certaine ambiguïté : d'une part, on est tenté d'aborder telle thèse anthropologique avec notre regard littéraire et de l'interroger selon les mêmes termes que le corpus littéraire, observant quelle lecture de la

figure mythique s'y fait jour, dans quels jeux d'influences elle s'inscrit, etc. Mais d'autre part, les outils propres à l'anthropologie ou à la psychanalyse sont utilisés par la critique littéraire et, de fait, présentent un intérêt certain pour l'étude littéraire du mythe.

La question qui en résulte est donc non seulement de savoir comment gérer de façon optimale ce double mouvement dans des textes du XXème siècle, mais aussi, plus largement, comment intégrer les apports de ces sciences nouvelles dans l'analyse d'un corpus antérieur. Le regard anthropologique porté sur Chrétien de Troyes concerne-t-il le Perceval du XIIème siècle ou celui du XXème siècle ?

Adresse

Christophe Imperiali
christophe.imperiali@frmod.unil.ch
Avenue Dumas 2bis, 1206 Genève

NICOLE JUFER

Quelles approches pour l'analyse du discours radiophonique d'information ?

Initialement, le projet d'étudier le discours radiophonique d'information – journaux du matin (6h30-8h30), de midi (12h30-13h) et du soir (18h-18h30) – devait suivre les axes principaux d'une recherche du FNRS sur *la place des femmes et des hommes dans la presse écrite suisse romande*, à savoir, d'une part **une approche quantitative** des données issues d'un corpus large et, d'autre part, **une approche qualitative** plus fine des discours tenus par les journalistes et les personnes interrogées, approche relevant de **l'analyse des discours**.

Le choix d'un corpus radiophonique parallèle à celui de l'étude sur la presse écrite (14-15 fév. 02, 12 fév. 03) devait par ailleurs permettre une approche comparative entre ces deux médias, tant pour les aspects quantitatifs que qualitatifs. De plus, l'existence de l'enquête du *Global Media Monitoring Projet* (Spears & Seydegart 2000) offre, pour les années 1995 et 2000, une autre possibilité de comparaison.

L'étude de ces aspects, posés comme points de départ de ma recherche, a rapidement montré à la fois leur intérêt, mais aussi les limites liées à un média et plus particulièrement aux journaux d'information radiophoniques.

Notre conception de l'approche quantitative – **analyse de contenu** – a rendu nécessaire un travail de détermination des unités de base qui composent les différents journaux d'information au moment de la saisie du corpus. Peut-on, comme pour la presse écrite, parler de *rubriques* (national, international, sport, économie, etc.) et de *genres* (commentaire, reportage, portrait, revue de presse, etc.) ? Quels genres trouve-t-on dans les journaux radiophoniques ? Sont-ils identiques à ceux de la presse écrite ?

Du point de vue qualitatif, on peut mentionner la nécessaire concision des journaux radiophoniques d'information, qui laissent par exemple peu de place aux descriptions des personnes mentionnées. De plus, la « bible » de la Radio Suisse Romande (Pop 2003) instaure une normalisation du traitement des nouvelles qui vise à ne présenter que des faits "objectifs".

Par ailleurs, la forme *orale* et la structure en *tours de parole* impliquent de se pencher sur la problématique des **interactions verbales**. Les conditions de production spécifiques de ce média (écrit oralisé, nombreux passages en différé, faux direct et échanges rédigés à l'avance par un journaliste pour le présentateur, etc.) demandent de porter un regard particulier sur cette question.

Une étude, tant des intervenants extérieurs à l'instance médiatique (qu'il s'agisse de *voix directes* ou *différées*, ou de *discours rapporté* d'experts, de témoins ou d'acteurs de la société civile) que des nombreux intervenants internes (animateurs, présentateurs, correspondants, envoyés spéciaux, journalistes spécialisés ou non), fait apparaître très rapidement l'importance des **théories de l'énonciation**. On peut indiquer l'intérêt que revêtent la question des énonciateurs et de la place de l'auditoire, les différentes formes de modalisation des discours rapportés et les verbes introducteurs de discours, ainsi que la présence d'actes de langage si l'on se penche sur les stratégies argumentatives mises en place par les intervenants.

Si dans leur livre sur *La mise en scène de l'information*, Jamet et Jannet (1999) soulignent l'absence d'études portant sur la radio, sans pour autant s'intéresser à ce média, on constate qu'il n'existe effectivement, en dehors d'ouvrages historiques et du collectif *Aspect du discours radiophonique* (Charaudeau 1984), que quelques articles traitant du discours

radiophonique. Ces articles abordent plus particulièrement les questions de la prosodie (Bertrand & Espesser 1999, Léon & Bhatt 1987, Rist 1999, Wenk & Wioland 1984), de la polyphonie et du discours rapporté (Authier-Revuz 1985, Jacob 1987, Lemarchand 1993, Miche 1997), de certains genres radiophoniques (Achard et alii 1984, Claquin 1993, Lebre-Peytard 1984).

On relève surtout qu'aucun auteur ne s'est lancé dans une analyse systématique des productions radiophoniques relevant de la **linguistique du discours** ou de la **linguistique textuelle**. Ce constat vient d'une certaine manière conforter le choix initial de privilégier la transcription et le traitement de corpus importants.

Bibliographie :

ACHARD P., LEIMDORFER F., TESSONNEAU A.-L., 1984 : « L'économie politique dans les émissions radiophoniques », in *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition, pp. 81-110.

AUTHIER-REVUZ J., 1985 : « La représentation de la parole dans un débat radiophonique : figure de dialogue et de dialogisme », in *Langue française* n°65, pp. 92-102.

BARDIN L., 2003 : *L'analyse de contenu*, Paris, PUF (1^{ère} édition 1977).

BERTRAND R., ESPESSER R., 1999 : « Prosodie et discours rapporté : la mise en scène de la voix », in Verschueren J. éd. *Pragmatics in 1998, Selected Papers from the 6th International Pragmatics Conference*, Vol. 2, pp. 45-56.

BONVILLE J. de, 2000 : *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Paris & Bruxelles, De Boeck Université.

BOURDON J., 1997 : « Le direct : une politique de la voix ou la télévision comme promesse inaccomplie », in *Le genre télévisuel, Réseaux* n°81, pp. 61-78.

CHARAUDEAU P. dir., 1984 : *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition.

— 1997 : *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.

CHUQUET H., HANOTE S., 2000 : « Discours rapporté dans un corpus oral : problèmes de frontières », in *Les cahiers du FORELL. Complexité syntaxique et sémantique : études de corpus* n°14, Poitiers, pp. 145-165.

CLAQUIN F., 1993 : « La revue de presse : un art du montage », in *Langage et société* n°64, Paris, pp. 43-72.

CLOPEAU J., RENOARD M., 1984 : « Quelques remarques sur la « communication » radiophonique », in *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition, pp. 20-30.

GLEVAREC H., 1996 : « Antenne et hors-antenne à France Culture. Introduction de l'auditeur et forme d'engagement dans la parole », in *Réseaux* n°77, pp. 163-187.

HOUDEBINE A.-M., 1984 : « Le récit radiophonique et son écoute », in *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition, pp. 53-60.

JACOB L., 1987 : « Discours rapporté et intonation : illusion ou réalité de la polyphonie ? », in *Etudes de linguistique appliquée* n°66, Paris, Didier, pp. 71-87.

JAMET C., JANNET A.-M., 1999 : *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan.

KERBRAT-ORECCHIONI C., 1998 : *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin (1^{ère} édition 1990).

— 1999 : *L'énonciation*, Paris (4^{ème} édition).

- LEBRE-PEYTARD M., 1984 : « Dépêche d'agence et bulletin d'informations », in *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition, pp. 40-52.
- LEMARCHAND J., 1993 : « Reprise et reformulation du discours d'autrui : les commentaires radiophoniques immédiats des interventions du président de la République », in *Langage et société* n°64, Paris, pp. 9-42.
- LEON P., BHATT P., 1987 : « Structures prosodiques du questionnement radiophonique », in *Etudes de linguistique appliquée* n°66, Paris, Didier, pp. 88-105.
- MAINGUENEAU D., 2000 : *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan Université.
- MALANDAIN J.-L., 1984 : « Le statut de la parole donnée. Quand les non-professionnels de la parole parlent à la radio », in *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition, pp. 31-39.
- MEUNIER A., 1985 : « De l'usage des modaux dans un débat radiophonique », in *Langue française* n°65, pp. 103-118.
- MICHE E., 1997 : « L'organisation polyphonique d'un fragment de débat radiophonique », in *Cahiers de linguistique française* n°19, pp. 125-147.
- MOUILLAUD M., 1984 : « Espace et temps radiophoniques : les tranches horaires matinales », in *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition, pp. 61-70.
- POP G., 2003 : *Méthode de traitement des nouvelles*, Radio Suisse Romande.
- RIST C., 1997 : « La télé est-elle bonne pédagogue ? : les explications du journal télévisé au microscope », in *Communication et langages* n° 114, pp. 10-20.
- 1999 : « 200 mots à la minute : le débit oral des médias », in *Communication et langages* n°119, pp. 66-75.
- SPEARS G., SEYDEGART K., 2000 : *Who makes the news ? Global Media Monitoring Project*, with additional analysis by Margaret Gallagher, WACC.
- TUDESQ A.-J., 1984 : « Les conditions de production du discours radiophonique », in *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition, pp. 11-19.
- VAN DJIK T. A., 1993 : « Principles of critical discourse analysis », in *Discourse & Society*, vol. 4 II, London, Newbury Park and New Delhi, Sage.
- VINCENT D., 2001 : « Les enjeux de l'analyse conversationnelle ou les enjeux de la conversation », in *Revue québécoise de linguistique* vol. 30, n°1, Montréal, pp. 177-198.
- VION R., 1992 : *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette Supérieur.
- WENK B. J., WIOLAND F., 1984 : « Aspects rythmiques du discours radiophonique », in *Aspects du discours radiophonique*, Paris, Didier Erudition, pp. 71-80.
- WODAK R., MEYER M., 2002 : *Methods of Critical Discourse Analysis*, London – Thousand Oaks – New Dehli, Sage Publications.

STEPHANIE PAHUD

Construction discursive publicitaire des identités sexuées. Pour une analyse sémiolinguistique critique de discours

Comme l'ont montré de très nombreux auteurs (Cadet et Cathelat 1968 ; Rocard et Gutman 1968 ; Lavoisier 1978 ; Goffman 1977 / 1979 ; Brune 1981 ; Guyon 1984 ; Cathelat 1987 ; Herne 1993 ; Amalou 2001 ; etc.), le discours publicitaire abonde en représentations stéréotypées : celles des hommes et des femmes font l'objet de la présente recherche.

Estimant avec Adam et Bonhomme que “ la linguistique aurait tort de réduire à une opération intellectuelle de chiffrement (encodage) / déchiffrement (décodage) ce qui est, en réalité, un rapport de force symbolique, une relation d'autorité croyance ” (1997 : 102), **l'analyse critique de discours (CDA)**, destinée à “participer activement, à la façon académique qui est la sienne, aux débats sociaux” et conçue pour “savoir comment le discours prend acte, exprime, participe ou contribue à la reproduction de l'inégalité” (Van Dijk 1996 : 27-28), nous a semblé présenter un cadre propice pour l'analyse de la construction discursive des identités sexuées dans le discours publicitaire.

Afin d'allier à un esprit d'intervention sociale une rigueur toute scientifique et de pallier au manque de systématisme de certaines études antérieures, un travail sur corpus nous a par ailleurs semblé s'imposer. Nous avons ainsi retenu l'ensemble des iconotextes publicitaires des éditions de février 2001 à janvier 2002 des magazines *Jeune & Jolie*, *Biba*, *Men's Health*, *Têtu*, *Parents*, *Psychologies Magazine* et *Capital*.

Vu l'étendue de notre corpus, **l'analyse de contenu** nous est rapidement apparue comme un outil probant pour proposer « une description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste » (Bardin 2003 : 21), contenu iconique et verbal, de l'ensemble des iconotextes collectés. En nous inspirant de la méthodologie GMMP (Global Media Monitoring Project), laquelle a pour but de faire apparaître d'éventuelles représentations discriminantes basées sur l'appartenance sexuelle, ethnique, raciale ou encore religieuse, nous avons donc constitué une grille de codage nous permettant d'informatiser nos données.

En plus de conduire à une documentation riche et précise de la question de la représentation des sexes dans le discours publicitaire, ce premier traitement quantitatif a pour avantage d'autoriser une sélection raisonnée des éléments à soumettre dans une deuxième phase à une **analyse qualitative**. Cette dernière, puisant sa source dans **la linguistique du discours, la linguistique textuelle, la rhétorique et les théories de l'argumentation, la linguistique de l'énonciation, la sémiotique** ou encore **les gender studies**, ouvre la voie à une étude détaillée des procédés de régulation discursive des identités sexuées convoqués par le discours publicitaire comme la sexualisation explicite de la cible, la naturalisation des caractéristiques féminines et masculines (par essentialisation catégorielle, par le recours à la quantification universelle, l'énonciation gnominique, ou la modalisation épistémique) ou encore la réactivation explicite de stéréotypes de genre doxiquement attestés.

Bibliographie

ADAM J.-M. et BONHOMME M. (1997), *L'argumentation publicitaire*, Paris, Nathan.

ADAM J.-M. et BONHOMME M. (2000), *Analyses du discours publicitaire*, Toulouse, Editions Universitaires du Sud.

- AMALOU F. (2001), *Le livre noir de la pub*, Paris, Stock.
- APOTHÉLOZ D. (1997), « Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations », in *Logique, discours et pensée*, Berne, Peter Lang.
- BARDIN L. (2003), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.
- BEAUD P. et altri (1997), *Sociologie de la communication*, Paris, Réseaux Reader Cent.
- BERENDONNER A. (1997), « Schématisation et topographie imaginaire du discours », in D. Miéville et A. Berendonner (eds), *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Bern, Peter Lang.
- BONVILLE (de) J. (2000), *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Paris & Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- BRUNE François (1981), *Le bonheur conforme*, Gallimard.
- CADET André et Bernard CATHELAT (1968), *La publicité*, Paris, Payot.
- CATHELAT Bernard (1987), *Publicité et société*, Paris, Payot.
- CONEIN B. (1994), « Voir la femme et acheter : éthographie des photographies publicitaires », in *Langage et société*, n°69.
- COURTNEY et LOCKERETZ (1971) : « A woman's place », *Journal of marketing research*, n° de février.
- DANBLON E. (2001) : « La rationalité du discours épideictique », in *La mise en scène des valeurs ; la rhétorique de l'éloge et du blâme*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.
- ECO U. (1965). *L'œuvre ouverte*. Paris : Seuil.
- ECO U. (1992). *Les limites de l'interprétation*. Paris: Grasset.
- FAIRCLOUGH N. (1993), « Critical discourse analysis and the marketization of public discourse : the universities », in *Discourse & Society*, vol. 4(2), London, Newbury Park and New Delhi, Sage.
- FENOGLIO I. (1999), « Le choix d'une femme : analyse d'un discours publicitaire », in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 20, n°1.
- GARNIER C. et Doise W. (eds) (2002), *Les représentations sociales. Balisage du domaine d'études*, Montréal, Editions Nouvelles.
- GOFFMAN E. (1977), « La ritualisation de la féminité », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°14, avril 1977, Paris, Minuit.
- GOFFMAN E. (1979), *Gender Advertisements*, Cambridge Mass.: Harvard Univ. Press.
- GRIZE J.-B. (1978), « Schématisations, représentations et images », *Stratégies discursives*, PUL, Actes du colloque du Centre de REcherches Linguistiques et Sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1977.
- GRIZE J.-B. (1982), *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz.
- GRIZE J.-B. (1990), *Logique et langage*, Ophrys.
- GRIZE J.-B. (1996), *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF.
- GUYON F. (1984), *La publicité n'affiche pas la couleur*, Paris, Denoël.
- HERNE C. (1993), *La définition sociale de la femme à travers la publicité*, Paris, L'Harmattan.
- HURTIG M.-C. et PICHEVIN M.-F., 2002 : « Catégorisation de sexe et perception d'autrui », in *Sexe et genre*, Paris, CNRS Editions.

- LAVOISIER B. (1978), *Mon corps, ton corps, leur corps : le corps de la femme dans la publicité*, Paris, Seghers.
- LEDUC R. (1974), *Le pouvoir publicitaire*, Paris, Bordas.
- LOUIS M.-V. (1997), « A propos du sexisme dans la publicité », in *Alternatives non violentes*, n°103.
- MAIGRET E. (2003), *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin.
- MUCCHIELLI A. (2000), *L'art d'influencer*, Paris, Armand Colin.
- MÜNCH B. (1993), « L'image : construction – déconstruction », in *Approches sémiologiques dans les sciences humaines*, Paris, Payot.
- PIQUET S. (1983), « La différence des sexes dans les campagnes publicitaires », in *La publicité, nerf de la communication*, Paris, Les Editions d'Organisation.
- QUESSADA D. (1999), *La société de consommation de soi*, Editions Verticales.
- REYNAUD J.-D. (1997), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.
- ROCARD Geneviève et Gutman Colette (1968), *Sois belle et achète*, Editions Gonthier.
- SARFATI (2003) G.-E. , « L'analyse du discours et la question du texte : l'horizon du sens commun et de la doxa », in *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Presses Universitaires du Mirail.
- SARFATI G.-E. (2002), « Aspects épistémologiques et conceptuels d'une théorie linguistique de la doxa », in *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?*, Paris, L'Harmattan.
- SCHIFFRIN D., TANNEN D. et HAMILTON H. E. (2003), *The Handbook of Discourse Analysis*, Blackwell Publishing.
- SCHOTT-BOURGET V. (1994), *Approches de la linguistique*, Paris, Nathan.
- SCHUDSON M. (1984), *Advertising. The uneasy persuasion. Its dubious impact on american society*, Basic Books, In., Publishers, New York.
- SPEARS George et Kasia SEYDEGART (2000) , *Who makes the news ? Global Media Monitoring Project*, with additional analysis by Margaret Gallagher, WACC.
- TITSCHER S. et al. (2000), *Methods of Text and Discourse Analysis*, London, Thousand Oaks, New Delhi, Sage Publications.
- VAN DIJK T. A. (1993), « Principles of critical discourse analysis », in *Discourse & Society*, vol. 4(2), London, Newbury Park and New Delhi, Sage.
- VAN DIJK T. A. (1996), « De la grammaire de textes à l'analyse socio-politique du discours », in *Le Français dans le monde*, numéro spécial, Paris, Hachette.
- VIOLLET C. (2002), « « Femme », « homme », « travail » : lieux de conflits sémantiques », in *Sexe et genre*, Paris, CNRS Editions.
- WODAK R. (1996), *Disorders of discourse*, London and New York, Longman.
- WODAK R. (éd.) (1997) *Gender and discourse*, London, Thousand Oaks, New Delhi, Sage Publications.
- WODAK R. (2002), « Friend or foe : the defamation or legitimate and necessary criticism? Reflections on recent political discourse in Austria », in *Language Communication*, n°22.
- WODAK R. et MEYER M. (2002), *Methods of Critical Discourse Analysis*, London – Thousand Oaks – New Dehli, Sage Publications.

DAVID TOLIVIA

Linguistique française, Laldim, Université de Lausanne

Approche discursive et sémiolinguistique de la publicité rédactionnelle

La publicité rédactionnelle se situe à la frontière poreuse des deux types de discours que sont le discours publicitaire et le discours journalistique de presse écrite. Nous avons fait le choix d'aborder cet objet d'étude en nous appuyant sur un corpus d'exemplification et en travaillant en deux grandes parties : l'une définitoire, l'autre comparatiste. La première doit servir à préciser les contours de l'objet « publicité rédactionnelle », la seconde à en faire ressortir les caractéristiques qui en font un objet clairement différent de genres publicitaires ou rédactionnels proches tels que l'article de complaisance, la publicité financière, etc.

Nos deux choix préalables – celui de l'objet d'étude et celui d'un travail bipartite – ont fortement conditionné nos orientations théoriques.

Dans un premier temps, l'objet d'étude lui-même et notre volonté affirmée de le définir nous ont amené à placer au centre de notre réflexion les notions de types de discours et de genres. Les théories de l'énonciation utilisées en analyse du discours à un niveau global nous permettront également de raisonner avec Dominique Maingueneau « en termes de scène d'énonciation, de situation de communication, de genre de discours... » (Maingueneau : *Dictionnaire d'Analyse du discours*).

Par ailleurs, la nature même de notre objet d'étude nous conduira à faire appel à la sémiotique de manière très modeste afin de tenir compte de la dimension iconique que revêt la publicité rédactionnelle. Nous serons d'ailleurs amené à définir le « texte » de manière plus large comme un objet pluri-sémiotique.

Notre choix de travail bipartite nous oriente dans un deuxième temps vers les récentes théories d'analyse comparée des discours notamment développées à Lausanne par Ute Heidmann. Cette dernière propose « d'abandonner cette comparaison que j'appelle universalisante pour adopter un type de comparaison que j'appelle différentielle. La **comparaison différentielle** exige la reconnaissance et l'examen de la différence fondamentale et irréductible des énoncés singuliers à comparer, en relation avec tout ce qu'ils peuvent avoir en commun, notamment sur le plan thématique » (Ute Heidmann : 2003) Il s'agirait dès lors pour nous d'adapter cette comparaison différentielle à notre objet d'étude en le comparant à ceux qui lui sont proches pour en souligner les différences linguistiques et pragmatiques. Il serait ainsi possible de comparer une publicité « classique », une publicité rédactionnelle et une contribution rédactionnelle en leur trouvant une base commune afin de mieux faire ressortir et examiner leurs différences fondamentales et irréductibles.

Ce dernier point de méthode devant nous permettre, notamment par un travail d'étude de cas, de préciser encore la frontière floue et poreuse entre ces différents objets problématisés dans la première partie de notre travail par notre tentative de définir théoriquement la publicité rédactionnelle.

RAPHAËL MICHELI

L'analyse de la construction discursive des émotions dans le débat parlementaire : quelle(s) définition(s) du texte pour quelles implications méthodologiques ?

Ma recherche doctorale prend pour objet la *construction discursive des émotions dans les débats parlementaires français sur l'abolition de la peine de mort* (1791, 1830, 1848, 1908, 1981). Le corpus est constitué d'extraits des *Archives parlementaires* ou du *Journal Officiel*. L'élaboration d'un tel projet s'accompagne d'une double interrogation méthodologique. (i) Quel *statut* convient-il d'accorder à ce matériau textuel ? (ii) En quoi le statut accordé a-t-il des incidences sur le choix des disciplines pertinentes pour l'analyse ? Je défendrai l'hypothèse suivante, dont je ne sous-estime pas le caractère contre-intuitif : on n'est pas forcé d'envisager ces textes uniquement comme de *pures transcriptions* – comme les reflets nécessairement fort appauvris d'une interaction originelle. Je suggérerai, dès lors, qu'une étude de la construction discursive des émotions dans le débat parlementaire peut légitimement prendre ses distances avec les présupposés d'une approche *interactionniste* du discours et, dans une moindre mesure, avec ceux d'une approche inspirée de l'héritage *rhétorique*.

Les études qui s'interrogent sur le marquage des émotions dans le discours privilégient souvent les données de nature *paraverbale* et *non verbale* (voir le panorama des études anglo-saxonnes esquissé par Besnier 1991). On considère, d'ailleurs avec raison, que les contours intonatifs, le débit, le volume de la voix, le regard, la posture du corps, les mimiques ou encore les gestes sont des phénomènes fortement sollicités lorsqu'un locuteur exprime une émotion, la feint et/ou tente de la susciter chez son allocutaire. Si l'on se place dans une telle optique, qui affirme dans une certaine mesure la primauté du *paraverbal* et du *non verbal* sur le *verbal*, le matériau textuel que je soumetts à investigation ne manquera pas de paraître relativement pauvre. On ne verra dans ces « textes écrits [...] que la cendre du discours où manquera à jamais la flamme [...] de l'action oratoire » (Brasart 1988 : 181-182). Le texte est ici exclusivement vu comme l'*après-coup* d'une interaction multicanale dont il ne parvient qu'à restituer une infime partie. On ne peut alors que déplorer les pertes qu'entraînent inmanquablement ce « passage » de l'oral à l'écrit lors du processus de transcription. Mon propos n'est pas d'invalider une telle conception du texte, mais de la nuancer, voire de la compléter. On peut se refuser à envisager celui-ci uniquement en tant qu'il fait signe vers un événement communicatif antérieur (le débat parlementaire). En effet, la publication d'un discours tenu à la tribune dans le *Moniteur* ou, de nos jours, dans le *Journal Officiel* constitue *en soi* un événement communicatif. Il faut rappeler, avec P. Brasart, qu'avant la diffusion radiophonique et télévisée des débats parlementaires, c'est « majoritairement par la voie de l'écrit que les discours des orateurs étaient connus de leur contemporains » (*ibid.*). Il est possible, dès lors, de ne pas seulement considérer les textes de mon corpus comme les traces d'une oralité à jamais perdue : ils ont également circulés *comme tels* dans l'espace public. Ils jouissent, en d'autres termes, d'une *existence propre* qui implique un type d'auditoire et une visée pragmatique différents. L'auditoire, devenu anonyme, n'est plus celui que l'orateur doit convaincre *hic et nunc* de voter une loi ou de rejeter un amendement : il est ce « juge » (selon les termes de Condorcet) devant lequel l'orateur justifie *à distance* et *par le biais de l'écrit* une prise de position. Mon exposé consistera, pour une partie, à tirer les conséquences méthodologiques du statut particulier que j'accorde aux textes de mon corpus – notamment en regard des approches interactionnistes et de celles qui se placent dans la continuité de l'héritage rhétorique.

Références bibliographiques

- AMOSSY, Ruth, 2000, *L'argumentation dans le discours*, Paris : Nathan, coll. *fac*, chapitre 6 « Le pathos ou le rôle des émotions dans l'argumentation », pp. 163-182.
- BESNIER, Niko, 1990, « Language and Affect » in *Annual review of Anthropology*, vol. 19, pp. 419-451.
- BONNAFOUS, Simone et Dominique DESMARCHEILIER, 1999, « Quand les députés coupent le RESEDA », in *Mots. Les langages du politique*, n° 60, pp. 93-109.
- BONNAFOUS, Simone et Dominique DESMARCHEILIER, 2001, « L'argumentation des quatre principaux partis politiques à l'Assemblée Nationale lors du projet de loi dit projet RESEDA », in *L'argumentation dans l'espace public contemporain : le cas du débat sur l'immigration*, rapport final, pp. 49-79.
- BRASART, Patrick, 1988, *Paroles de la Révolution. Les assemblées parlementaires (1789-1794)*, Paris, Minerve.
- CAFFI, Claudia et Richard JANNEY, 1994, « Towards a Pragmatics of Emotive Communication » in *Journal of Pragmatics* 22, 1994, pp. 325-373.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2000, « Une problématisation discursive de l'émotion » in PLANTIN et al. 2000, pp. 125-155.
- EGGS, Ekkehard, 2000, « *Logos, ethos, pathos*. L'actualité de la rhétorique des passions chez Aristote », in PLANTIN et al. 2000, pp. 15-31.
- KERBRAT-ORECCHIONI, 2000, « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle ? Remarques et aperçus », in PLANTIN et al. 2000, pp. 33-74.
- MATTHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La rhétorique des passions*, Paris, PUF, 2000.
- MEYER, Michel (dir.), 1999, *Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours*, Paris : Le Livre de Poche.
- PLANTIN, Christian, 1997, « L'argumentation dans l'émotion » in *Pratiques*, n° 96, pp. 81- 100.
- 1998, « La raison des émotions », in M. Bondi (éd.), *Forms of Argumentative discourse*, Bologne, CLUEB, pp. 3-50.
- 1999, « Arguing emotions », in VAN EEMEREN F. & al., *Proceedings of the Fourth International Conference of the International Society for the Study of Argumentation*, p. 631-638.
- 2004, « On the Inseparability of Reason and Emotion in Argumentation », in Edda WEIGAND (ed.), *Emotion in Dialogic Interaction*, London : Benjamins, pp. 269-281.
- PLANTIN, Christian, DOURY Marianne et TRAVERSO Véronique, (dirs.), 2000 : *Les émotions dans les interactions*, Lyon : PUL.
- VAN DIJK, Teun et Ruth WODAK (eds.), 2000, *Racism at the Top. Parliamentary Discourses on Ethnic Issues in Six European Countries*, Klagenfurt : Drava Verlag.
- « Text and Context of Parliamentary debates », in P. BAYLEY (ed.), *Cross-Cultural Perspectives on Parliamentary Discourse*, London, Benjamins, pp. 339-372.
- WALTON, Douglas, 1992, *The Place of Emotion in Argument*, University Park: The Pennsylvania State University Press.
- 1996, « Practical Reasoning and the Structure of Fear Appeal Arguments », *Philosophy and Rhetoric*, vol. 29, n°4, pp. 301-313.

— 1997, *Appeal to Pity. Argumentum ad misericordiam*, Albany : State University of New-York Press.

— 2000, « Conversational Logics and Appeals to Emotion » in PLANTIN et al. 2000, pp. 295-312.

WISSE, Jakob, 1989, *Ethos and Pathos. From Aristotle to Cicero*, Amsterdam : Adolf M. Harkert Publisher.

« Dissonances théoriques et polyphonies textuelles : interrogations autour de l'hétérogénéité constitutive du récit de voyage. »

1. Argument

1.1. Fugue

En posant les « modes d'autorité » du texte (expérientiel, interprétatif, dialogique, polyphonique) comme procédant à la fois de l'écriture et de la lecture, James Clifford tentait, il y a une vingtaine d'années, d'ouvrir une multiplicité de possibles énonciatifs et pragmatiques pour le texte ethnographique, qui intègre et régit sous ces diverses façons différents points de vue. Il se réfère pour cela à des théories d'analyse du discours littéraire. Celles-ci, dans toutes leurs spécificités, tendent à une approche formelle du texte, pris en tant que discours dégagé d'un contexte, analysé dans ses logiques inhérentes.

Ainsi l'auteur, dans son travail d'écriture, est-il conditionné par les formes d'un ou plusieurs discours, qui sont comme des manières d'un déterminisme sociolinguistique. Autrement dit, la singularité de son expérience lui est retirée, replacée dans le grand récit qui lui préexiste. Le monde même où a eu lieu l'instigation de son projet d'écriture est devenu quasiment inaccessible, dissimulé derrière (ou construit par) le recours à des modes et des postures d'énonciation, des techniques narratives, des formes génériques, etc.

1.2. Thème

Le projet référentiel de l'œuvre ethnographique et le projet fictionnel de l'œuvre littéraire peuvent se retrouver, mêlés, dans un genre dont on a précisément relevé l'hétérogénéité : le récit de voyage. Y sont mis en jeu d'un côté la singularité d'une expérience, la rencontre de l'Autre, la perception d'un ailleurs, et de l'autre, les questions de la représentation, de la mise en forme par le récit, l'élaboration d'un discours pour un lecteur radicalement distinct du monde de l'expérience du voyage. On oscille donc entre la tentation d'une lecture qui postule la transparence du texte et l'analyse selon un appareillage théorique qui conduit à l'opacité du matériau textuel.

1.3. Dissonances

Selon ce bref balisage, la question concernant le récit de voyage est double :

1- est-il possible d'harmoniser deux lectures du texte, la première s'ingéniant à en montrer le fonctionnement interne, la seconde à en dégager des analogies et des correspondances d'ordre contextuel ? Si je reformule : le texte de voyage ne peut-il être considéré que comme un discours dégagé de tout contexte (analyse issue d'une méthodologie), ou montre-t-il de quelconques relations à une réalité qui lui est extérieure (démarche empirique) ? Cela mène au deuxième point :

2- la mise en scène (scénographie), le recours à des techniques (dialogisme, polyphonie, hétéroglossie, marquages temporels et spatiaux, emprunts), qui tentent d'aménager un espace *autre* dans les intrications du texte, signalent-elles l'échec, en tant que pur dispositif fictionnel, d'un rapport de celui-ci avec le monde, l'expérience et l'altérité ? Ou au contraire, par une saturation de disjonctions face au monolithisme auctorial et de rapiécages face à

l'unité postulée du texte, le récit de voyage peut-il donner à voir comme des trouées inédites dans sa chape discursive ?

1.4. Polyphonie

A la base de ces interrogations, il y a, bien sûr, un texte, et un voyage... *Le Tibet révolté*¹ de Jacques Bacot, récit publié en 1912 d'un voyage effectué entre 1909 et 1910 dans les confins du Tibet sud-oriental, est pour mon travail de thèse et sera pour ma présentation comme le pôle autour duquel gravitent les éléments indissociables à mon analyse que sont le récit, l'expérience, le monde, et l'altérité. Mon point de vue est que, conjointement considéré dans son contexte et en tant qu'expérience singulière, *Le Tibet révolté* explore les possibilités d'un genre hétérogène : il « mime » des formes conventionnelles du discours contemporain, il en déplace les enjeux et en sape l'opérativité, autant qu'il « mine », *altère* la domination narrative de l'auteur par de multiples voix hétérogènes, ce, dans l'adéquation même du cours du récit au parcours du voyage. Clivé, le point de vue de l'auteur procède à la multiplication des lectures.

2. Petite « boîte à outils » :

Mikhaïl BAKHTINE, *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, 1978.

Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 2002.

James CLIFFORD, « De l'autorité en ethnographie », in *L'ethnographie*, 1983-2, t. 79, numéro spécial « L'anthropologie : Points d'histoire », 90-91, pp. 87-118.

Christine MONTALBETTI, *Le voyage, le monde et la bibliothèque*, Paris : PUF écriture, 1997.

Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris : PUF « Écritures francophones », 1999.

Adresse

Samuel Thévoz
Filière français moderne
Centre Provence 4
1015 Dorigny
Samuel.Thevoz@unil.ch

¹ Jacques BACOT, *Le Tibet révolté. Vers Népémakö, Terre promise des Tibétains*, Paris : Hachette, 1912.

Pour une esthétique de la traduction

La traduction est habituellement abordée sous un angle « technique ». Les questions du type « comment traduire ? », « est-il possible de traduire ? », « quelles sont les normes ou les règles à respecter pour qu'une traduction ne soit pas fautive ? » constituent la majeure partie des recherches en traductologie. Corollairement se pose la question critique : il s'agit d'évaluer la fidélité de telle ou telle traduction particulière. La réflexion traductologique se concentre ainsi sur des enjeux méthodologiques ou éthiques² ; elle considère son objet d'un point de vue essentiellement normatif et formule des règles en termes d'identification et de ressemblance, quitte à mettre en cause la possibilité même de son objet : « Nichts ersetzt das Original. Im Grunde ist ja Übersetzung nicht möglich. Übersetzung ist das falsche Wort für einen Vorgang, den es nicht gibt. »³

Si nous considérons la traduction en l'appréhendant non plus au niveau de sa production mais au niveau de sa réception, des enjeux nouveaux apparaissent ; plus particulièrement, ce glissement permet de saisir la traduction comme expérience de lecture spécifique. La littérature en connaît déjà l'usage poétique lorsque des passages traduits sont insérés dans le corps même des textes selon des procédés d'hybridation plus ou moins complexes, ou lorsque l'ensemble d'une œuvre est présentée comme traduction.⁴ Mais au-delà de ces emplois poétiques, l'hypothèse de ma recherche est que la traduction déploie *toujours* une expérience irréductible d'une œuvre.

C'est ainsi la dimension proprement esthétique de la traduction que je cherche à interroger. On perçoit aisément les problèmes « épistémologiques » auxquels ce projet est confronté. Il semble en effet impossible d'échapper à une certaine hybridation théorique. A cet égard, on a souvent souligné la position particulière de la traductologie qui, compte tenu de son objet et de sa tradition, se trouve nécessairement à la croisée de nombreuses disciplines. Le changement de perspective que je propose ne peut qu'accentuer ce phénomène puisqu'en remplaçant la question éthique par la question esthétique, je ne parle plus exactement du même objet que la traductologie de tradition française.

Dans ce contexte, c'est une approche philosophique de la traduction qui me semble la plus pertinente. Il n'y a là rien d'audacieux ou de nouveau : la frontière qui sépare les théories du texte et de la traduction d'une part et, d'autre part, les réflexions philosophiques est souvent poreuse. Rappelons que le regain d'intérêt pour la figure de l'auteur dans la théorie littéraire allemande⁵ (cf. Jauss et Iser) est largement tributaire de la tradition herméneutique qui a elle-même, dès le XIXe siècle, contribué à faire de la traduction un problème philosophique à part entière dans l'espace germanique voire anglo-saxon⁶. En France aussi, la question de la traduction et de la littérature est devenue un problème philosophique central, même si la traductologie, d'orientation principalement linguistique, est relativement hermétique à cette approche. Les penseurs reconnus ayant su jouer à la frontière des disciplines — je pense à

² Rappelons l'exigence bermanienne d'une "éthique de la traduction qui "consiste à définir ce qu'est la fidélité" (Berman, Antoine, *L'Épreuve de l'étranger*, p. 17 et "La Traduction et la lettre ou l'auberge du lointain", p. 83).

³ Pastior, Oskar, *Das Unding an sich*, p. 102.

⁴ C'est le cas particulier des traductions fictives comme *Das Amulett* de K. F. Meier ou *On est toujours trop bon avec les femmes* de Queneau. Dans une recherche consacrée aux *Lettres portugaises* et leur traduction par Rilke, Charlotte Frei développe la notion de traduction fictive. Cf. Frei, Charlotte, *Übersetzung als Fiktion*, pp. 13-24.

⁵ Voir par exemple Gumbrecht, Hans Ulrich, « Dekonstruierte Disziplin. Hans-Georg Gadamer's Hermeneutik in der Literaturwissenschaft ».

⁶ Cf. Steiner, George, *Après Babel*, pp. 225/249.

Berman, Meschonnic et, dans une moindre mesure, à Ricœur — font plutôt figure d'exceptions.

Le choix d'une approche philosophique de la traduction répond également à un enjeu plus fondamental: le souci de ne pas considérer certains concepts habituels de la traductologie comme déterminés *a priori*. Il s'agit de faire valoir que les notions fondamentales de la traductologie – original, traduction, différence, auteur, traducteur, etc. – sont, elles aussi, constitutives du regard et des discours que nous portons sur elles et que, par conséquent, une réflexion esthétique ne peut pas se satisfaire de leurs déterminations éthiques. Il s'agit en somme de ne pas rabattre sur ma réflexion des concepts issus d'une approche profondément différente. Dès lors, il importe d'appuyer la recherche sur ce qu'on pourrait appeler une « règle d'immanence »: saisir l'original, les exigences de fidélité, les figures de l'auteur et du traducteur, etc. non en tant que principes, mais étudier comment ils s'articulent, à leur tour, sur la lecture de la traduction. L'approche philosophique, dans la mesure où elle est extérieure à la théorie de la traduction bien que ses concepts ne lui sont pas étrangers, permet de jeter ce regard oblique sur la traduction, regard qui, dès lors, n'est plus prescriptif mais descriptif.

Secrétariat :

Patricia Saugeon Schmid
Université de Lausanne
Faculté des lettres
Projet IRIS 4
Nature, Sciences et Société
Av. de Provence 4
CH-1015 Lausanne

Tél. : 021/692 38 34
Fax : 021/692 38 35
Email : info@cl-nss.unil.ch

Site internet :
<http://www.unil.ch/nss-iris4>
<http://www.iukb.ch>

Adresses e-mail des participants

Adam Jean-Michel : Jean-Michel.Adam@unil.ch

Baroni Raphaël : raphael.baroni@bluemail.ch

Bonoli Lorenzo : Lorenzo.Bonoli@unil.ch

Célis Raphaël : Raphael.Celis@unil.ch

Darbellay Frédéric : Frederic.Darbellay@iukb.ch

Durrer Sylvie : Sylvie.Durrer@unil.ch

Erard Yves : Yves.Erard@unil.ch

Guignard Adrien : Adrien.Guignard@unil.ch

Imperiali Christophe : Christophe.Imperiali@unil.ch

Jufer Nicole : Nicole.Jufer@unil.ch

Lugrin Gilles : Gilles.Lugrin@unil.ch

Meizoz Jérôme : Jerome.Meizoz@unil.ch

Micheli Raphaël : Raphael.Micheli@unil.ch

Pahud Stéphanie : Stephanie.Pahud@unil.ch

Reichler Claude : Claude.Reichler@unil.ch

Renken Arno : Arno.Renken@unil.ch

Thévoz Samuel : Samuel.Thevoz@unil.ch

Tolivia David : David.Tolivia@comanalysis.ch

Weber Henking Irène : Irene.WeberHenking@unil.ch

Wyss André : Andre.Wyss@unil.ch

Zarubina Tanya : zarubinatanya@yahoo.fr

Zufferey Joël : Joel.Zufferey@unil.ch